

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

CÔTE D'IVOIRE/ABIDJAN • 25 MORTS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE AU NORD

Au moins 25 personnes ont été tuées et une trentaine blessée mercredi dans un accident de la route survenu à une centaine de kilomètres au nord d'Abidjan, a annoncé jeudi soir le ministère ivoirien des Transports. "Le bilan provisoire de cet accident, qui a impliqué un autocar et un minibus, fait état de 56 victimes dont 25 tués et 31 blessés", a souligné Amadou Koné, ministre des Transports, cité dans un communiqué.

SÈTE/SUD-EST DE LA FRANCE

• UNE FEMME SUSPECTÉE D'AVOIR TUÉ SON COMPAGNON VIOLENT

Une femme de 47 ans, suspectée d'avoir tué son compagnon, a été interpellée, dans la nuit de jeudi à vendredi, à Sète (Hérault), apprend 20 Minutes de source policière. Vers 23h45, la suspecte a appelé la police et a déclaré avoir poignardé l'homme avec lequel elle vivait. Quand ils sont arrivés au domicile du couple, les fonctionnaires ont découvert le corps dénudé de la victime, âgée de 52 ans. Ce dernier, qui avait reçu une dizaine de coups de couteau, a succombé à ses blessures.

Mouila : il viole la nièce de 9 ans de son ex-compagne



Joe Boris Eva avant son départ pour la prison centrale.

F.N
Mouila/Gabon

JOE Boris Eva, un Gabonais de 37 ans, connu du milieu carcéral pour avoir été condamné pour homicide, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Mouila, le 12 juillet dernier. Il se serait rendu auteur, cette fois, du viol de GMT, une fillette de 9 ans.

Selon une source proche du dossier, les faits se sont produits courant mai, en l'absence de la grand-mère de la victime qui était aux champs. Joe Boris Eva frappe alors à la porte de la demeure à laquelle il n'est pas étranger, d'autant qu'il y a trois ans, il était en couple avec la sœur cadette de la mère de GMT, avec qui il a d'ailleurs eu un enfant. Pendant que ses frères sont en train de jouer au salon,

GMT se retire pour se désaltérer. C'est à ce moment précis que Joe Boris Eva la suit discrètement et, contre toute attente, exige d'elle des rapports sexuels. Après avoir satisfait sa libido, le violeur la somme de rien raconter aux parents. Mais peu de temps après, Shirley M. M. remarque que son enfant affiche un comportement peu habituel, se traduisant par des fugues. Pis, en l'examinant de très près, la dame découvre

que la gamine a perdu sa virginité. Pressée de questions, l'enfant n'hésite pas à dénoncer l'ex beau-frère de sa mère. Sur ces entrefaites, les flics de la sûreté urbaine du commissariat de Mouila, qui sont informés de la situation, procèdent à l'interpellation du mis en cause. Lequel s'était déjà réfugié chez sa nouvelle dulcinée à Motoboko, un quartier du premier arrondissement. Interrogé sur les faits,

après avoir mené en bateau les enquêteurs dans un premier temps, Joe Boris Eva a finalement reconnu le crime que les résultats des examens médicaux sont venus attester. Présenté devant le parquet de la République, le bourreau de la petite GMT a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Mouila, pour présomption de viol sur mineure de moins de 15 ans.



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement : 13 juillet 2021
Appel à manifestation d'intérêt : N° AM2002-0621-FMCT
Nom du projet : La Baie des Rois
Construction d'un Immeuble de Bureau et de commerce
Source de financement : FMCT

1. OBJET
 Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la société **Facade Maritime du Champ Triomphal** se propose d'arrêter une liste restreinte des candidats qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la construction d'un bâtiment de 5 niveaux d'environ 4000 m² SHON, sur un terrain de 3 200m², y compris travaux d'aménagement paysagers, voiries et création de parking sur le site de la Baie des Rois.
 La présente annonce concerne la pré-sélection des candidatures du marché alloué en 15 lots :

- Lot n°1 : Fondations spéciales
- Lot n°2 : Gros-œuvre / Ailettes bois
- Lot n°3 : Terrassement / VRD / Clôtures
- Lot n°4 : Etanchéité
- Lot n°5 : Menuiseries extérieures / Bardage façade
- Lot n°6 : serrurerie - portails
- Lot n°7 : cloisons - doublages - faux plafonds
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures
- Lot n°9 : Revêtements de sols durs
- Lot n°10 : Peintures intérieures
- Lot n°11 : Cloisons amovibles
- Lot n°12 : Ascenseurs
- Lot n°13 : Electricité CPO / CFA
- Lot n°14 : CVC / Plomberie
- Lot n°15 : Espaces verts

2. PARTICIPATION
 Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux candidats qui ne sont pas concernés par des mesures d'exclusion et d'incapacité.

3. CRITERES DE QUALIFICATION
 Les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
 Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués ;
- Les documents attestant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de six (6) mois ;

5. CRITERES DE PRESELECTION
 Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année n-1 ;
- Une attestation CNSS du trimestre précédent ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Liste du matériel ;
- La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente ;
- Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;

La liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre sociétés. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original, 4 copies et une version électronique sous clé USB.

Le candidat doit justifier d'une expérience de plus de 10 ans (à préciser) dans les prestations similaires ;

Le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démanteler l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.) ;

DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLES
 Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **26 août 2021 à 15 heures** :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
 Boulevard du bord de mer
 B.P. 879 LIBREVILLE GABON
 Tél. 076 50 11 52
 Mail : contact@fmct-gabon.com

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000.000 de FCFA
 Siège Social : Boulevard du Bord de Mer - B.P. 3 873 Libreville Gabon